

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009320100040	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 06 Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la MEL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget Eau (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A8.3 - Opérations liées aux cessions	35
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	36
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	37
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

45

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	5 269 297,90	G	23 752 016,40	G-A	18 482 718,50
	Section d'investissement	B	27 993 151,55	H	28 108 895,78	H-B	115 744,23

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	7 113 369,28 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	23 443 180,80 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	56 705 630,25	Q= G+H+I+J	58 974 281,46	=Q-P	2 268 651,21

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 100,00	L	132 819,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 100,00	= K+L	132 819,50

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 269 297,90	= G+I+K	30 865 385,68	25 596 087,78	
	Section d'investissement	= B+D+F	51 438 432,35	= H+J+L	28 241 715,28	-23 196 717,07	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	56 707 730,25	= G+H+I+J+K+L	59 107 100,96	2 399 370,71	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	2 100,00	L	132 819,50
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	121 889,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 930,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 100,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 015 709,71	161 033,96	242 497,77	0,00	612 177,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 091 803,05	784 816,37	213 772,00	0,00	93 214,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	1,24	0,00	0,00	30 008,76
Total des dépenses de gestion courante		2 137 522,76	945 851,57	456 269,77	0,00	735 401,42
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	137 500,00	25 053,88	0,00	0,00	112 446,12
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	7 200,00	0,00			7 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 282 222,76	970 905,45	456 269,77	0,00	855 047,54
023	Virement à la section d'investissement	31 360 924,52				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 842 124,00	3 842 122,68			1,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		35 203 048,52	3 842 122,68			31 360 925,84
TOTAL		37 485 271,28	4 813 028,13	456 269,77	0,00	32 215 973,38
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 465 000,00	366 497,15	0,00	0,00	1 098 502,85
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100 010,00	18 109 319,68	4 491 372,81	0,00	5 499 317,51
Total des recettes de gestion courante		29 590 010,00	18 475 816,83	4 491 372,81	0,00	6 622 820,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	592 540,00	601 973,76	0,00	0,00	-9 433,76
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		30 182 550,00	19 077 790,59	4 491 372,81	0,00	6 613 386,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections	189 352,00	182 853,00			6 499,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		189 352,00	182 853,00			6 499,00
TOTAL		30 371 902,00	19 260 643,59	4 491 372,81	0,00	6 619 885,60
Pour information		7 113 369,28				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	467 950,00	122 166,49	0,00	345 783,51
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	5 821,83	0,00	4 178,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 983 009,68	27 618 453,48	2 100,00	8 362 456,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	36 460 959,68	27 746 441,80	2 100,00	8 712 417,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	63 856,75	0,00	86 143,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	150 000,00	63 856,75	0,00	86 143,25
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	36 610 959,68	27 810 298,55	2 100,00	8 798 561,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	189 352,00	182 853,00		6 499,00
041	Opérations patrimoniales (2)	450 000,00	0,00		450 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	639 352,00	182 853,00		456 499,00
	TOTAL	37 250 311,68	27 993 151,55	2 100,00	9 255 060,13
	Pour information	23 443 180,80			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 390 465,44	836 730,78	121 889,50	431 845,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	645 544,06	425 607,86	10 930,00	209 006,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 036 009,50	1 262 338,64	132 819,50	640 851,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	23 004 434,46	23 004 434,46	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	23 004 434,46	23 004 434,46	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	25 040 443,96	24 266 773,10	132 819,50	640 851,36
021	Virement de la section d'exploitation (2)	31 360 924,52			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 842 124,00	3 842 122,68		1,32
041	Opérations patrimoniales (2)	450 000,00	0,00		450 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	35 653 048,52	3 842 122,68		31 810 925,84
	TOTAL	60 693 492,48	28 108 895,78	132 819,50	32 451 777,20
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	403 531,73		403 531,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	998 588,37		998 588,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,24		1,24
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	25 053,88	79 920,00	104 973,88
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 762 202,68	3 762 202,68
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 427 175,22	3 842 122,68	5 269 297,90

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 269 297,90
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	182 853,00	182 853,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	63 856,75	0,00	63 856,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	122 166,49	0,00	122 166,49
21	Immobilisations corporelles (6)	5 821,83	0,00	5 821,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	27 618 453,48	0,00	27 618 453,48
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	27 810 298,55	182 853,00	27 993 151,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	23 443 180,80
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	51 436 332,35
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	366 497,15		366 497,15
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 600 692,49		22 600 692,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	601 973,76	182 853,00	784 826,76
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	23 569 163,40	182 853,00	23 752 016,40

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	7 113 369,28
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	30 865 385,68
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	836 730,78	0,00	836 730,78
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	425 607,86	0,00	425 607,86
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	79 920,00	79 920,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 762 202,68	3 762 202,68
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 262 338,64	3 842 122,68	5 104 461,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	23 004 434,46
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 108 895,78
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 015 709,71	161 033,96	242 497,77	0,00	612 177,98
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 600,00	1 267,07	0,00	0,00	332,93
617	Etudes et recherches	324 000,00	9 140,66	36 920,10	0,00	277 939,24
6226	Honoraires	107 500,00	28 077,63	1 000,00	0,00	78 422,37
6228	Divers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	50 000,00	0,00	14 080,00	0,00	35 920,00
6257	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 000,00	5 954,60	0,00	0,00	8 045,40
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	190 709,71	0,00	190 497,67	0,00	212,04
63512	Taxes foncières	305 900,00	116 594,00	0,00	0,00	189 306,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 091 803,05	784 816,37	213 772,00	0,00	93 214,68
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	220 958,05	0,00	213 772,00	0,00	7 186,05
6331	Versement de mobilité	7 755,27	7 755,27	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 938,93	1 938,93	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 264,08	4 264,08	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 163,28	1 163,28	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	475 057,62	389 098,98	0,00	0,00	85 958,64
6413	Primes et gratifications	192 936,55	192 936,55	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	4 866,46	4 866,46	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 530,31	40 530,31	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	113 857,73	113 857,73	0,00	0,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	1 360,51	1 360,51	0,00	0,00	0,00
6471	Prestations directes	19 953,36	19 953,36	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 902,00	3 832,01	0,00	0,00	69,99
648	Autres charges de personnel	3 258,90	3 258,90	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	1,24	0,00	0,00	30 008,76
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	30 010,00	1,24	0,00	0,00	30 008,76
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 137 522,76	945 851,57	456 269,77	0,00	735 401,42
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	137 500,00	25 053,88	0,00	0,00	112 446,12
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	176,73	0,00	0,00	323,27
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	33 500,00	3 493,15	0,00	0,00	30 006,85
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	27 000,00	3 000,00	0,00	0,00	24 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	60 000,00	8 384,00	0,00	0,00	51 616,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	7 200,00	0,00			7 200,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	7 200,00	0,00			7 200,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 282 222,76	970 905,45	456 269,77	0,00	855 047,54
023	Virement à la section d'investissement	31 360 924,52				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	3 842 124,00	3 842 122,68			1,32
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	79 920,00	79 920,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 762 204,00	3 762 202,68			1,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		35 203 048,52	3 842 122,68			31 360 925,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		35 203 048,52	3 842 122,68			31 360 925,84

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		37 485 271,28	4 813 028,13	456 269,77	0,00	32 215 973,38
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 465 000,00	366 497,15	0,00	0,00	1 098 502,85
704	Travaux	1 465 000,00	366 497,15	0,00	0,00	1 098 502,85
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100 010,00	18 109 319,68	4 491 372,81	0,00	5 499 317,51
757	Redevances des fermiers, concession..	28 100 000,00	18 109 317,12	4 491 372,81	0,00	5 499 310,07
7588	Autres	10,00	2,56	0,00	0,00	7,44
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		29 590 010,00	18 475 816,83	4 491 372,81	0,00	6 622 820,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	592 540,00	601 973,76	0,00	0,00	-9 433,76
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	8 984,70	0,00	0,00	-8 984,70
7718	Autres produits except. opérat° gestion	129 000,00	129 429,06	0,00	0,00	-429,06
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	20,00	0,00	0,00	-20,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	463 540,00	463 540,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		30 182 550,00	19 077 790,59	4 491 372,81	0,00	6 613 386,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	189 352,00	182 853,00			6 499,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	189 352,00	182 853,00			6 499,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		189 352,00	182 853,00			6 499,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		30 371 902,00	19 260 643,59	4 491 372,81	0,00	6 619 885,60
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		7 113 369,28				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	467 950,00	122 166,49	0,00	345 783,51
2031	Frais d'études	467 950,00	122 166,49	0,00	345 783,51
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	5 821,83	0,00	4 178,17
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	5 821,83	0,00	4 178,17
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	35 983 009,68	27 618 453,48	2 100,00	8 362 456,20
2312	Terrains	386 036,16	45 825,00	2 100,00	338 111,16
2313	Constructions	5 808 423,52	896 772,86	0,00	4 911 650,66
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 788 550,00	26 675 855,62	0,00	3 112 694,38
Total des dépenses d'équipement		36 460 959,68	27 746 441,80	2 100,00	8 712 417,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	63 856,75	0,00	86 143,25
1678	Autres dettes condit° particulières	150 000,00	63 856,75	0,00	86 143,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		150 000,00	63 856,75	0,00	86 143,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		36 610 959,68	27 810 298,55	2 100,00	8 798 561,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	189 352,00	182 853,00		6 499,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	189 352,00	182 853,00		6 499,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	179 923,00	173 424,00		6 499,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 429,00	9 429,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	450 000,00	0,00		450 000,00
2312	Terrains	200 000,00	0,00		200 000,00
2313	Constructions	250 000,00	0,00		250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		639 352,00	182 853,00		456 499,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		37 250 311,68	27 993 151,55	2 100,00	9 255 060,13
Pour information		23 443 180,80			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 390 465,44	836 730,78	121 889,50	431 845,16
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 390 465,44	836 730,78	121 889,50	431 845,16
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	645 544,06	425 607,86	10 930,00	209 006,20
1678	Autres dettes condit° particulières	645 544,06	425 607,86	10 930,00	209 006,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 036 009,50	1 262 338,64	132 819,50	640 851,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 004 434,46	23 004 434,46	0,00	0,00
1068	Autres réserves	23 004 434,46	23 004 434,46	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 004 434,46	23 004 434,46	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		25 040 443,96	24 266 773,10	132 819,50	640 851,36
021	Virement de la section d'exploitation	31 360 924,52			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	3 842 124,00	3 842 122,68		1,32
2111	Terrains nus	79 920,00	79 920,00		0,00
28031	Frais d'études	43 790,00	43 790,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	195 608,00	195 608,00		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 553,00	1 553,00		0,00
28131	Bâtiments	166 222,00	166 221,48		0,52
28135	Installations générales, agencements, ..	519,00	519,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 441,00	2 441,00		0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	321,00	321,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 317 986,00	3 317 985,20		0,80
28154	Matériel industriel	2 880,00	2 880,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 328,00	25 328,00		0,00
28184	Mobilier	916,00	916,00		0,00
28188	Autres	4 640,00	4 640,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		35 203 048,52	3 842 122,68		31 360 925,84
041	Opérations patrimoniales (6)	450 000,00	0,00		450 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00		200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	250 000,00	0,00		250 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		35 653 048,52	3 842 122,68		31 810 925,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		60 693 492,48	28 108 895,78	132 819,50	32 451 777,20
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 701 924,80									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 701 924,80									
10306 (32273)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2020	27/10/2023	27/10/2024	100 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19009 (32255)	AGENCE DE L'EAU	09/03/2021	13/01/2022	21/12/2023	103 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19010 (32270)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	26/12/2022	07/12/2024	67 675,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19011 (32286)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2025	67 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
22515 (32257)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	12/05/2022	21/12/2023	250 002,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28350 (32258)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	103 590,80	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28351 (32259)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	62 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28357 (32260)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	82 175,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28761 (32261)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	78 350,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28763 (32262)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	93 375,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
28892 (32263)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	92 775,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28892 (32263-2)	AGENCE DE L'EAU	08/10/2024	08/08/2024	08/08/2026	12 055,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
28894 (32296)	AGENCE DE L'EAU	03/09/2024	09/09/2024	27/09/2024	51 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
30722 (32285)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2026	54 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
57271 (32229-1)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	25/09/2019	27/08/2021	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57271 (32229-2)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	25/09/2019	31/12/2027	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
57272 (32295)	AGENCE DE L'EAU	27/08/2024	29/08/2024	29/08/2026	16 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
57272 (32295-2)	AGENCE DE L'EAU	27/08/2024	29/08/2024	29/08/2026	16 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
57273 (32293)	AGENCE DE L'EAU	13/06/2019	29/08/2024	29/08/2026	24 493,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
57273 (32293-2)	AGENCE DE L'EAU	13/06/2019	29/08/2024	29/08/2026	24 493,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
82876 (32284)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2025	69 944,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
82877 (32266)	AGENCE DE L'EAU	11/12/2019	19/08/2022	28/06/2024	56 149,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98639 (32224)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	30/08/2019	22/10/2020	17 985,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98640 (32225)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	25/09/2019	22/10/2020	22 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98641 (32226)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	25/09/2019	22/10/2020	25 575,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98642 (32256)	AGENCE DE L'EAU	31/01/2017	21/01/2022	20/12/2023	13 275,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98643 (32227)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	25/09/2019	22/10/2020	12 525,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98644 (32228)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	12/09/2019	22/10/2020	19 125,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
99807 (32254)	AGENCE DE L'EAU	23/08/2018	13/01/2022	20/12/2023	30 511,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 701 924,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 444 106,01					63 643,11	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 444 106,01					63 643,11	0,00	0,00	0,00
10306 (32273)	N	0,00	A-1	83 394,79	18,83	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19009 (32255)	N	0,00	A-1	72 555,00	16,98	F	FIXE	0,000	5 182,50	0,00	0,00	0,00
19010 (32270)	N	0,00	A-1	50 756,25	18,94	F	FIXE	0,000	3 383,75	0,00	0,00	0,00
19011 (32286)	N	0,00	A-1	67 000,00	19,39	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22515 (32257)	N	0,00	A-1	186 576,00	17,98	F	FIXE	0,000	10 365,33	0,00	0,00	0,00
28350 (32258)	N	0,00	A-1	98 411,26	18,41	F	FIXE	0,000	5 179,54	0,00	0,00	0,00
28351 (32259)	N	0,00	A-1	59 470,00	18,41	F	FIXE	0,000	3 130,00	0,00	0,00	0,00
28357 (32260)	N	0,00	A-1	58 426,59	14,41	F	FIXE	0,000	7 313,41	0,00	0,00	0,00
28761 (32261)	N	0,00	A-1	58 683,17	18,41	F	FIXE	0,000	3 996,83	0,00	0,00	0,00
28763 (32262)	N	0,00	A-1	88 706,25	18,41	F	FIXE	0,000	4 668,75	0,00	0,00	0,00
28892 (32263)	N	0,00	A-1	88 136,25	18,41	F	FIXE	0,000	4 638,75	0,00	0,00	0,00
28892 (32263-2)	N	0,00	A-1	12 055,00	20,61	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
28894 (32296)	N	0,00	A-1	38 737,50	18,74	F	FIXE	0,000	2 582,50	0,00	0,00	0,00
30722 (32285)	N	0,00	A-1	43 720,00	20,39	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-1)	N	0,00	A-1	52 992,00	15,66	F	FIXE	0,000	3 312,00	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-2)	N	0,00	A-1	66 240,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57272 (32295)	N	0,00	A-1	16 586,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57272 (32295-2)	N	0,00	A-1	16 586,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57273 (32293)	N	0,00	A-1	24 493,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57273 (32293-2)	N	0,00	A-1	24 493,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
82876 (32284)	N	0,00	A-1	69 944,00	19,39	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
82877 (32266)	N	0,00	A-1	53 341,55	18,49	F	FIXE	0,000	2 807,45	0,00	0,00	0,00
98639 (32224)	N	0,00	A-1	13 488,75	14,81	F	FIXE	0,000	899,25	0,00	0,00	0,00
98640 (32225)	N	0,00	A-1	16 987,50	14,81	F	FIXE	0,000	1 132,50	0,00	0,00	0,00
98641 (32226)	N	0,00	A-1	19 181,25	14,81	F	FIXE	0,000	1 278,75	0,00	0,00	0,00
98642 (32256)	N	0,00	A-1	11 947,50	17,97	F	FIXE	0,000	663,75	0,00	0,00	0,00
98643 (32227)	N	0,00	A-1	9 393,75	14,81	F	FIXE	0,000	626,25	0,00	0,00	0,00
98644 (32228)	N	0,00	A-1	14 343,75	14,81	F	FIXE	0,000	956,25	0,00	0,00	0,00
99807 (32254)	N	0,00	A-1	27 459,90	17,97	F	FIXE	0,000	1 525,55	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 444 106,01					63 643,11	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 444 106,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	16/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2022
L	Frais d'insertion	5	16/12/2022
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	16/12/2022
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	16/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation	40	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments d'exploitation	15	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments administratif	20	16/12/2022
L	Autres constructions	20	16/12/2022
L	Installations complexes spécialisés	40	16/12/2022
L	Installations à caractère spécifique >Réseaux d'adduction d'eau	40	16/12/2022
L	Matériel industriel	10	16/12/2022
L	Outils industriel	5	16/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitaion Eau	20	16/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitaion assainissement	20	16/12/2022
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	16/12/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	5	16/12/2022
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	16/12/2022
L	Matériel de transport	5	16/12/2022
L	Matériel informatique	5	16/12/2022
L	Ameublement	10	16/12/2022
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	16/12/2022
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	16/12/2022
L	Matériel agricole, garage, sportif...	10	16/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-23 443 180,80
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 443 180,80

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	23 004 434,46
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 443 180,80
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-438 746,34

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	339 352,00	246 709,75	2 100,00	248 809,75
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	35 123 128,52	3 762 202,68	132 819,50	3 895 022,18
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	34 783 776,52	3 515 492,93	130 719,50	3 646 212,43
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-23 443 180,80			-23 443 180,80
Affectation au 106 (C)	23 004 434,46	23 004 434,46		23 004 434,46
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-438 746,34			-438 746,34
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				3 207 466,09

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		339 352,00	246 709,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		150 000,00	63 856,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	150 000,00	63 856,75
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		189 352,00	182 853,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	189 352,00	182 853,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		35 123 128,52	III 3 762 202,68
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		35 123 128,52	3 762 202,68
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	43 790,00	43 790,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	195 608,00	195 608,00
28125	<i>Aménagement Terrains bâtis</i>	1 553,00	1 553,00
28131	<i>Bâtiments</i>	166 222,00	166 221,48
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	519,00	519,00
28138	<i>Aménagement Autres constructions</i>	2 441,00	2 441,00
28141	<i>Bâtiments sur sol d'autrui</i>	321,00	321,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	3 317 986,00	3 317 985,20
28154	<i>Matériel industriel</i>	2 880,00	2 880,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	25 328,00	25 328,00
28184	<i>Mobilier</i>	916,00	916,00
28188	<i>Autres</i>	4 640,00	4 640,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	31 360 924,52	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/04/2024	2024F00162 - INTEGRATION	88 320,00	0,00	0
12/04/2024	2024M00421 - ECLAIRAGE PORTATIF	5 821,83	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
09/01/2024	2024S00028 - SUBVENTION CONVENTION RESERVOIR EAU POTABLE	78 492,43	0,00	38
09/01/2024	2024S00030 - SUBVENTION CANALISATIONS	907 248,50	0,00	38
10/01/2024	2024S00047 - SUBVENTION DEPOLLUTION SITES INDUSTRIELS	317 075,00	0,00	6
10/01/2024	2024S00048 - RESERVOIRS	320 003,20	0,00	39
10/01/2024	2024S00049 - DEPOLLUTION SITES INDUSTRIELS	73 258,50	0,00	6
10/01/2024	2024S00050 - SUBVENTION CONNAISSANCE CHAMPS CAPTANTS SUD	188 459,50	0,00	5
10/01/2024	2024S00052 - SUBVENTION CANALISATIONS	395 075,73	0,00	39
10/01/2024	2024S00053 - RESERVOIRS	152 843,30	0,00	39
TOTAL GENERAL		2 526 597,99	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
26/07/2024	2024F00162 - INTEGRATION	88 320,00	0	0,00	79 920,00	463 540,00	383 620,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		88 320,00					383 620,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	463 540,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	79 920,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Associations Actions < 50K?	2022-05807 : AAP EAU ET SOLIDARITE 2022	ASSOCIATION LE PARTENARIAT	Association	2 000,00
6742	Associations Actions < 50K?	2022-05808 : AAP EAU ET SOLIDARITE 2022	ENSEMBLE POUR L'ACTION NORD SUD	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Hors Classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en Chef	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en Chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	0,00	17,00	11,00	0,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-14	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	85 023,39
Rédacteur	B	0	35 513,52
Adjoint administratif	C	0	93 235,09
TOTAL GENERAL	A B C	0	213 772,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	37 485 271,28	5 269 297,90	0,00	5 269 297,90
RECETTES	37 485 271,28	23 752 016,40	0,00	23 752 016,40
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	60 693 492,48	27 993 151,55	2 100,00	27 995 251,55
RECETTES	60 693 492,48	28 108 895,78	132 819,50	28 241 715,28

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget Général / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 170 876 873,44	1 026 909 242,92	0,00	1 026 909 242,92
RECETTES	1 170 876 873,44	1 177 979 571,57	0,00	1 177 979 571,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 001 961 420,88	568 981 276,22	12 274 897,57	581 256 173,79
RECETTES	1 001 961 420,88	566 444 393,40	1 964 704,85	568 409 098,25

BUDGET Budget Assainissement / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	170 868 618,48	100 059 992,29	0,00	100 059 992,29
RECETTES	170 868 618,48	119 283 836,74	0,00	119 283 836,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	111 375 279,70	56 510 706,12	214 810,00	56 725 516,12
RECETTES	111 375 279,70	45 401 755,58	0,00	45 401 755,58

BUDGET Budget Transports / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	550 440 092,65	467 404 486,64	0,00	467 404 486,64
RECETTES	550 440 092,65	481 835 106,81	0,00	481 835 106,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	338 783 015,90	167 826 668,05	347 790,87	168 174 458,92
RECETTES	338 783 015,90	172 193 134,33	0,00	172 193 134,33

BUDGET Budget Crématoriums / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 461 273,98	2 649 039,71	0,00	2 649 039,71

BUDGET Budget Crématoriums / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	5 461 273,98	2 672 536,99	0,00	2 672 536,99
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 942 851,11	1 613 867,77	1 694 848,30	3 308 716,07
RECETTES	4 942 851,11	854 623,78	1 800 000,00	2 654 623,78

BUDGET Budget Opé Aménagement / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 478 342,98	1 336 258,93	0,00	1 336 258,93
RECETTES	1 478 342,98	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 250 872,83	0,00	26 991,95	26 991,95
RECETTES	1 250 872,83	1 191 911,99	0,00	1 191 911,99

BUDGET Budget Act. Immo et Eco / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 892 151,00	14 240 458,37	0,00	14 240 458,37
RECETTES	12 892 151,00	13 791 231,51	0,00	13 791 231,51
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 937 240,77	15 136 331,28	322 516,65	15 458 847,93
RECETTES	20 937 240,77	9 462 617,52	157,05	9 462 774,57

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 949 502 623,81	1 617 868 776,76	0,00	1 617 868 776,76
RECETTES	1 949 502 623,81	1 819 314 300,02	0,00	1 819 314 300,02
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 539 944 173,67	838 062 000,99	14 883 955,34	852 945 956,33
RECETTES	1 539 944 173,67	823 657 332,38	3 897 681,40	827 555 013,78
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	3 489 446 797,48	2 455 930 777,75	14 883 955,34	2 470 814 733,09
TOTAL AGREGE DES RECETTES	3 489 446 797,48	2 642 971 632,40	3 897 681,40	2 646 869 313,80

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.